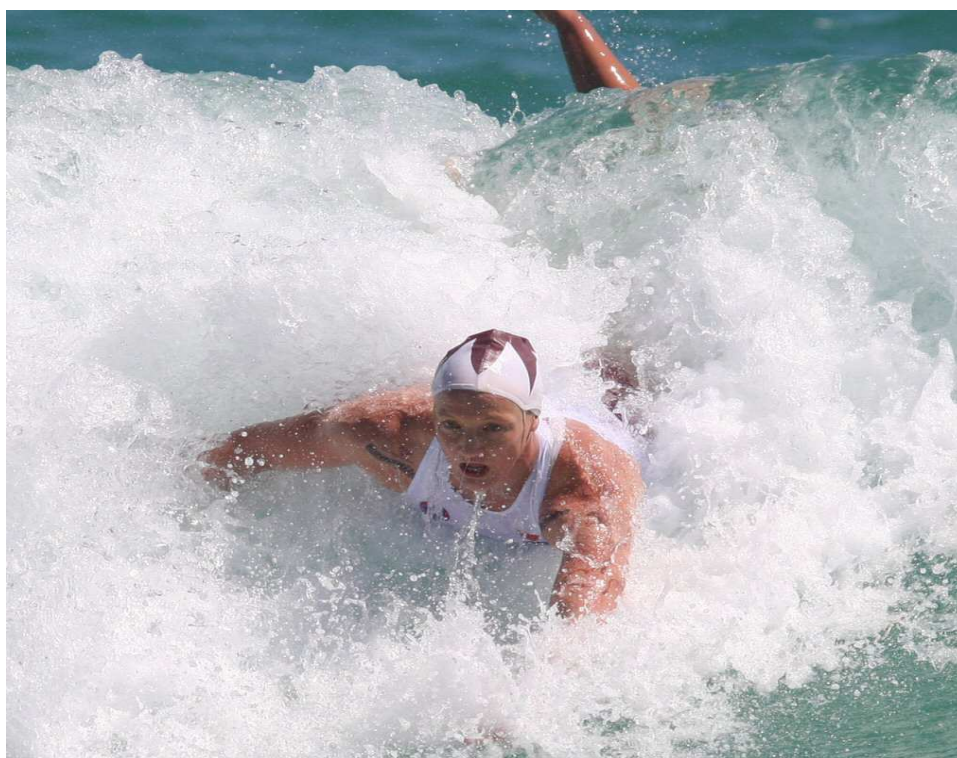
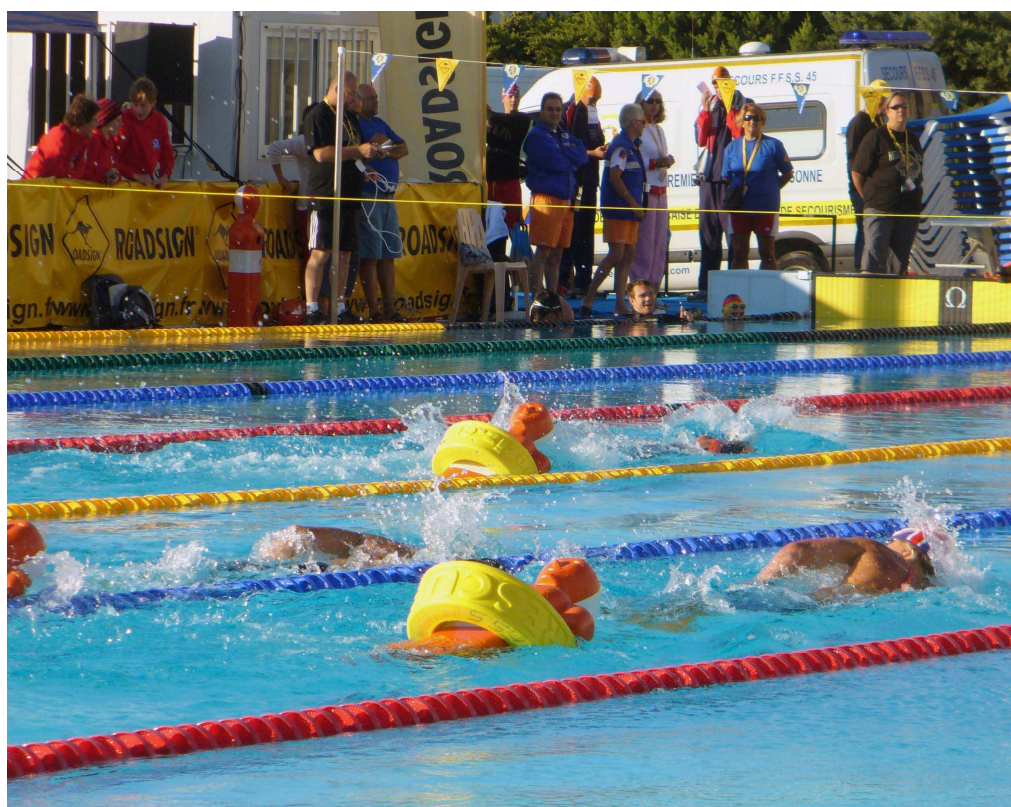




PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

**FEDERATION FRANCAISE
DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME**



SOMMAIRE

I - Présentation de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (Page 4)

- A - Fiche d'identité fédérale (Page 5)
- B - Historique de la pratique (Page 6)
- C- Analyse nationale des 20 dernières années (Page 6)
- D - Epreuves et choix dans les compétitions de référence (Page 7)
 - 1. Epreuves du Championnat du Monde (Page 7)
 - 2. Epreuves du Championnat d'Europe (Page 9)
 - 3. Epreuves du Championnat d'Europe Junior (Page 10)
 - 4. Modalités de qualification pour les Jeux Mondiaux (Page 10)

II - ANALYSE DE LA PERIODE 2006 - 2009 (Page 11)

- A - Evolution du rang de la France (Page 12)
- B - Evolution de la pratique et répercussions sur les stratégies (Page 13)
 - 1. La polyvalence des athlètes (Page 13)
 - 2. Le niveau féminin à améliorer fondamentalement (Page 13)
 - 3. Une unité entre eau plate et côtier (Page 13)
 - 4. Objectifs à court terme (Page 13)

III - LE PES : STRATEGIE DU HAUT NIVEAU 2009 - 2016 (Page 15)

- A - Etat des lieux (Page 16)
 - 1. Facteurs favorisants (Page 16)
 - 2. Facteurs limitants (Page 16)
 - 3. Vers une évaluation objective (Page 18)
- B - Structuration générale (Page 19)
- C - Lien avec les différents niveaux de pratique (Page 20)
- D - Stratégie générale du PES (Page 21)
- E - Les Structures du PES (Page 27)
 - 1. Le Centre National d'Excellence Sportive (Page 27)
 - 2. Les Centre Régionaux d'Excellence Sportive (Page 29)
 - 3. Les Clubs labellisés (Page 31)
- F - Les Collectifs et les Objectifs 2009 - 2012 (Page 33)
 - 1. Le Collectif A (Page 33)
 - 2. Le Collectif A' (Page 37)
 - 3. Le Collectif Junior (Page 39)
 - 4. Prévision de résultats 2010 - 2014 (Page 41)

G - Les Sportifs (Page 42)

1. Critères d'inscription sur liste et Proposition de quotas (Page 42)
2. Concordance des catégories d'âge des collectifs et listes ministérielles (Page 42)
3. Organisation du suivi socio professionnel (Page 43)
4. Contractualisation Sportifs / Fédération (Page 43)

IV - Cartographie (Page 45)

V - Annexes

1. Charte des Athlètes (Page 48)
2. Convention individualisée de formation (Page 51)
3. Principes généraux des financements des formations des sportifs de haut niveau (Page 53)
4. Présentation de la licence professionnelle de l'UFRSTAPS de Montpellier (Page 54)



Présentation de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

A -Fiche d'Identité Fédérale

NOM : FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME

Déclaration en Préfecture : 21/07/1901

Publication au journal officiel : 24/02/1906

Reconnaissance d'utilité publique : 25/12/1927 SAG 5062

Agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports : 25/11/2004 (JO du 05/12/2004)

Délégation du Ministère de la Jeunesse et des Sports : 15/12/2008 (JO du 31/12/2008)

Affiliation au CNOSF : depuis 1972

Affiliation à l'International Life Saving : depuis 1996

Date de la reconnaissance de discipline de haut niveau : 14/12/2009

B -Historique de la discipline

Crée en 1899 par Raymond PITET, la FFSS qui à son origine développait les techniques et engins de sauvetage, se tourne très tôt vers une dynamique sportive en organisant des épreuves variées, formant entraîneurs et officiels sur tout le territoire national. Ces épreuves se déroulant principalement en Eau plate et Plans d'Eau (épreuves de barque) sont le théâtre de confrontations internationales à l'échelle européenne et mondiale.

Ce n'est qu'au début des années 1990 qu'apparaît la dimension côtière, importée de l'hémisphère austral.

Rapidement, les Championnats internationaux vont intégrer les 2 dimensions « eau plate et côtier » et prendre l'appellation de RESCUE où, sur 4 jours se succéderont les compétitions des 2 valences sur des sites différents.

La suprématie des Australiens et Néo-Zélandais n'est pas un vain mot, ces nations ayant intégré depuis de nombreuses décennies le sauvetage dans leur culture sociale et sportive

C - Analyse nationale des 20 dernières années

L'arrivée du « côtier » en 1994, provoque une véritable mutation dans notre fédération. Opposition de 2 philosophies, de techniques distinctes, la volonté de l'Etat de ne pas voir naître une deuxième fédération de sauvetage force à une cohabitation entre eau plate et côtier qui va, quelques temps, marquer des oppositions peu propices au développement des pratiques.

Il faut attendre une dizaine d'années pour admettre, au regard des résultats obtenus par nos représentants face aux athlètes de haut niveau défendant les meilleures nations mondiales que loin d'être opposées, les 2 dimensions de la pratique sont totalement complémentaires, la polyvalence des sportifs apparaissant comme une réalité incontournable.

La solution consistant à prendre sur une équipe nationale de 6 athlètes des individus hyper spécialisés (Ex: un coureur spécialiste d'athlétisme pour les épreuves de sable) n'est plus envisageable. La perte des points au classement général occasionnée par la non compétitivité de ce sportif dans les épreuves aquatiques est trop préjudiciable à l'ensemble de l'équipe.

De fait, nous organisons désormais notre discipline dès le plus jeune âge jusqu'au plus haut niveau dans le but de donner à nos athlètes la possibilité de s'exprimer tout à la fois sur les épreuves d'eau plate et de côtier.

Cette politique fait son chemin puisqu'on peut voir tout au long de la saison des structures non côtières mettre en place des stages de préparation sur le littoral, les structures qui jusqu'alors revendiquaient une pratique de mer ou d'océan se donnant les moyens pour se préparer de la même manière en eau plate.

Ceci à pour effet de mettre en relation les associations dans un partenariat de préparation effectif.

D - Epreuves et choix dans les compétitions de référence

1 - Epreuves pour les Championnats du Monde :

200m avec Obstacles :

Cette épreuve simule le passage d'obstacles par le sauveteur lors de la recherche d'une personne en détresse en un minimum de temps.

L'obstacle sera de 2 m50 sur 70 cm est placé à 12 m50 du bord.

100m Mannequin avec Palmes :

Cette épreuve permet au sauveteur d'agir plus vite lors de la recherche de la personne en détresse grâce aux palmes qui seront de 65cm sur 30 cm maxi.

Le sauveteur doit effectuer 50 m en nage libre avec ses palmes puis plonger vers le mannequin placé entre 1 m 80 et 3 m de profondeur, le remonter et le remorquer sur 50 m.

100m Combiné de Sauvetage :

Cette épreuve met le sauveteur en présence d'une difficulté supplémentaire par la recherche en apnée de la personne en détresse et son remorquage en surface après l'avoir repérée.

Après avoir parcouru 50 m en nage libre, le sauveteur doit s'immerger sur une distance de 17,50 m, remonter le mannequin et le transporter sur le reste de la distance.



50m Sauvetage du Mannequin :

Cette épreuve symbolise la recherche de la personne en détresse et son remorquage en surface en un minimum de temps.

Après avoir parcouru 25 m en nage libre, le sauveteur transporte le mannequin sur 25 m



100m Sauvetage du Mannequin avec Palmes et Bouée Tube :

Après avoir parcouru 50m en nage libre avec son matériel, il doit le transporter au moyen de la bouée tube pendant les 50 derniers mètres.



200m Super Sauveteur

Après avoir parcouru 75 m en nage libre, le Sauveteur plonge vers un mannequin placé entre 1 m 80 et 3 m de profondeur, le remonte et le transporter jusqu'à la ligne des 100 m. Après avoir touché le mur, il lâche le mannequin et, tout en restant dans l'eau, enfle ses palmes et la bouée tube qui se trouvent sur le bord. Il nage alors 50 m, fixe la bouée autour du mannequin et le transporte jusqu'à l'arrivée

Nage :

Les sauveteurs partent de la plage et doivent nager, contourner les bouées correspondant à l'épreuve et revenir sur la plage pour franchir la ligne d'arrivée.

Planche de Sauvetage :

Les sauveteurs partent de la plage, avec leur planche de sauvetage et doivent effectuer un parcours autour de bouées et terminer leur parcours en courant sur la plage pour passer la ligne d'arrivée.

Sprint :

Un sauveteur effectue un sprint sur le sable d'une distance de 90 m

Kayak :

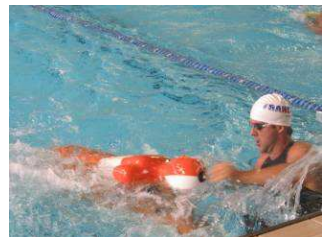
Le départ se fait dans l'eau et les sauveteurs doivent effectuer un parcours avec leur surf ski délimité par des bouées, avant de revenir vers la plage pour passer la ligne d'arrivée matérialisée par deux drapeaux dans l'eau.

**Bâtons musicaux :**

Les sauveteurs sont couchés sur le sable à plat ventre, dos aux bâtons qui sont plantés sur une ligne parallèle à la ligne de départ mais distante de 20m. Il y a un bâton en moins que de participants. Au signal, les compétiteurs se redressent, se retournent et effectuent un sprint pour s'emparer de l'un des bâtons. Celui qui reste sans bâton est éliminé.

Combiné :

Au cours de cette épreuve sauveteurs enchaînent les épreuves de nage, planche et surf ski avec une transition en course à pied (l'ordre des épreuves étant tiré au sort).

**4 x 50m Obstacles :**

4 sauveteurs se relayent sur 200m en passant sous les obstacles placés à 12,50 m du bord.

4 X 25m Relais du Mannequin :

Sur une distance de 100 m, quatre sauveteurs se relayent pour transporter en surface la personne (un mannequin) en détresse.

4 x 50m Relais de la Bouée Tube :

Sur 200m quatre sauveteurs effectuent chacun un 50m avec un équipement différent.



Relais Lancer de Corde :

Un sauveteur lance une corde afin de ramener une victime vers le bord de la piscine et ce dans un minimum de temps.

SERC :

Épreuve de simulation de sauvetage, qui propose à une équipe de quatre sauveteurs de résoudre différentes situations de détresse dans un temps limité.

Relais sprint :

4 sauveteurs effectuent un relais sur le sable. Le passage du relais s'effectue face à face.

Relais Bouée Tube :

Un sauveteur ramène une victime à l'aide d'une bouée tube. Deux sauveteurs assistants remontent cette victime sur la plage jusqu'à la ligne d'arrivée.



Relais Sauvetage en Planche :

Un sauveteur doit ramener une victime à l'aide d'une planche de sauvetage. La victime se trouve à une distance d'environ 120m de la plage.

Ce relais peut être effectué successivement par deux équipes.

Relais Combine :

Épreuve qui demande à 4 sauveteurs de parcourir différentes distances dans la mer en nageant pour l'un, en parcourant la distance en planche de sauvetage pour un autre et en s'aidant d'un surf ski pour le suivant. Le quatrième terminant ce relais par une course sur le sable.

2 - Epreuves pour les Championnats d'Europe :

100m Mannequin avec Palmes

100m Combiné de Sauvetage

50m Sauvetage du Mannequin

100m Sauvetage du Mannequin avec Palmes et Bouée Tube

200m Super Sauveteur

4 X 25m Relais du Mannequin

4 x 50m Relais de la Bouée Tube

Relais Lancer de Corde

SERC

Nage

Planche de Sauvetage

Kayak

Bâtons musicaux

Combiné

Relais Bouée Tube



Relais Sauvetage en Planche
Relais Combine

3 -Epreuves pour les Championnats d'Europe Junior (moins de 19 ans):

100m Mannequin avec Palmes
100m Combiné de Sauvetage
50m Sauvetage du Mannequin
100m Sauvetage du Mannequin avec Palmes et Bouée Tube
4 X 25m Relais du Mannequin
4 x 50m Relais de la Bouée Tube
Relais Lancer de Corde
SERC
Course /Nage/course
Planche de Sauvetage
Bâtons musicaux
Relais Bouée Tube
Relais Sauvetage en Planche

4 - Modalités de qualification pour les Jeux Mondiaux

Il s'agit, lors des Championnats du Monde précédant les Jeux Mondiaux, de se classer dans les 8 premières nations mondiales, le pays organisateur étant qualifié d'office. Ce classement s'effectue sur les épreuves figurant aux Jeux Mondiaux.

Liste des épreuves

200m Obstacles
50m Mannequin
100m Combiné
100m Mannequin Palmes

4 X 25m Mannequin
4 X 50m Obstacles
4 X 50m Bouée Tube

Planche de sauvetage
Océan Man
Nage

Relais Sauvetage Planche
Relais Bouée Tube

EAU PLATE

CÔTIER

Analyse de la Période 2005 - 2009

A –Evolution du Rang de la France

Rang Sénior de la FFSS :

Année	Médailles	Classement Dames	Classement Messieurs	Classement Général
Jeux Mondiaux 2005	3	6	7	7
CM 2006	5			8
CE 2007	15	3	5	4
CM 2008	3			6
JM 2009	1	7	6	7



Rang Junior de la FFSS

Année	Médailles	Classement Dames	Classement Messieurs	Classement Général
Ch Europe 2005	5	5	5	5
Ch Europe 2006	7	5	3	4
Ch Europe 2007	14	6	3	4
Ch Europe 2008	14	5	3	4
Ch Europe 2009	2	7	5	6

B - Evolutions de la Pratique Répercussion sur les Stratégies

1 - La polyvalence des athlètes

Nous l'avons dit, la polyvalence des athlètes est devenue une réalité incontournable.

Nous œuvrons depuis plus de cinq ans pour que cette philosophie de pratique induise un réel changement dans la vie de nos structures.

Notre système de qualification aux différentes phases nationales forçant les clubs à passer par des phases départementales et régionales a été un pas important obligeant les clubs à se donner les moyens de préparation dans les domaines où, jusqu'alors, ils n'avaient pas les moyens matériels à disposition.

La règle d'entrée dans un collectif en vue d'intégrer une Equipe de France nous donne également l'occasion d'affirmer encore notre volonté de trouver des athlètes pouvant s'exprimer à la fois en eau plate et en côtier

2 - Le niveau féminin à améliorer fondamentalement

Ce retard évident est un peu le fruit de l'histoire mais n'est nullement rédhibitoire.

Le niveau général de nos féminines (junior ou sénior) est surtout préoccupant en eau plate. Son amélioration passe par un changement de méthode et une acceptation qu'une charge de travail supérieure soit nécessaire pour obtenir un rang à la mesure de nos ambitions. La formation de nos cadres, le suivi des structures et des athlètes doit permettre de palier à cette lacune. La seule technique du sauvetage par la maîtrise de l'obstacle ou la saisie du mannequin ne suffit pas à la production de performances au niveau international. La comparaison de nos performances et de celles réalisées dans d'autres disciplines aquatiques nous montre bien la voie à suivre.

3 - Une unité entre eau plate et côtier

Nos structures ont désormais pleinement intégré la complémentarité entre nos 2 familles d'actions et toutes se donnent les moyens de se préparer pleinement.

Il n'y a plus d'opposition entre ces 2 familles et nous constatons une amélioration des performances ainsi que du nombre d'athlètes concourant à bon niveau d'une année sur l'autre. Plusieurs structures affirment aujourd'hui ces polyvalences dans leur vie de club et la préparation de leurs représentants.

4 - Objectifs à court terme

Notre but est de monter sur le podium des championnats d'Europe Juniors ainsi que des championnats d'Europe Séniors.

Il nous faut travailler pour impérativement nous qualifier pour les Jeux Mondiaux de 2013 en visant une 6ème place aux Championnats du Monde qualificatifs (progression d'une place par rapport à notre qualification précédente).



Le Parcours d'Excellence Sportive
Stratégie du Haut Niveau
Période 2009 - 2016

A –Etat des lieux

Cette stratégie à moyen terme est obligatoire. L'état des lieux que nous avons fait à l'issue des dernier Jeux Mondiaux nous mène à un plan d'action dont le PES est l'ossature principale. La prise en compte de tous les secteurs de pratique et de tous les niveaux est le seul gage d'une réussite par la détection et la préparation d'un collectif jeune qu'il nous faut amener à maturité dans cette double olympiade.

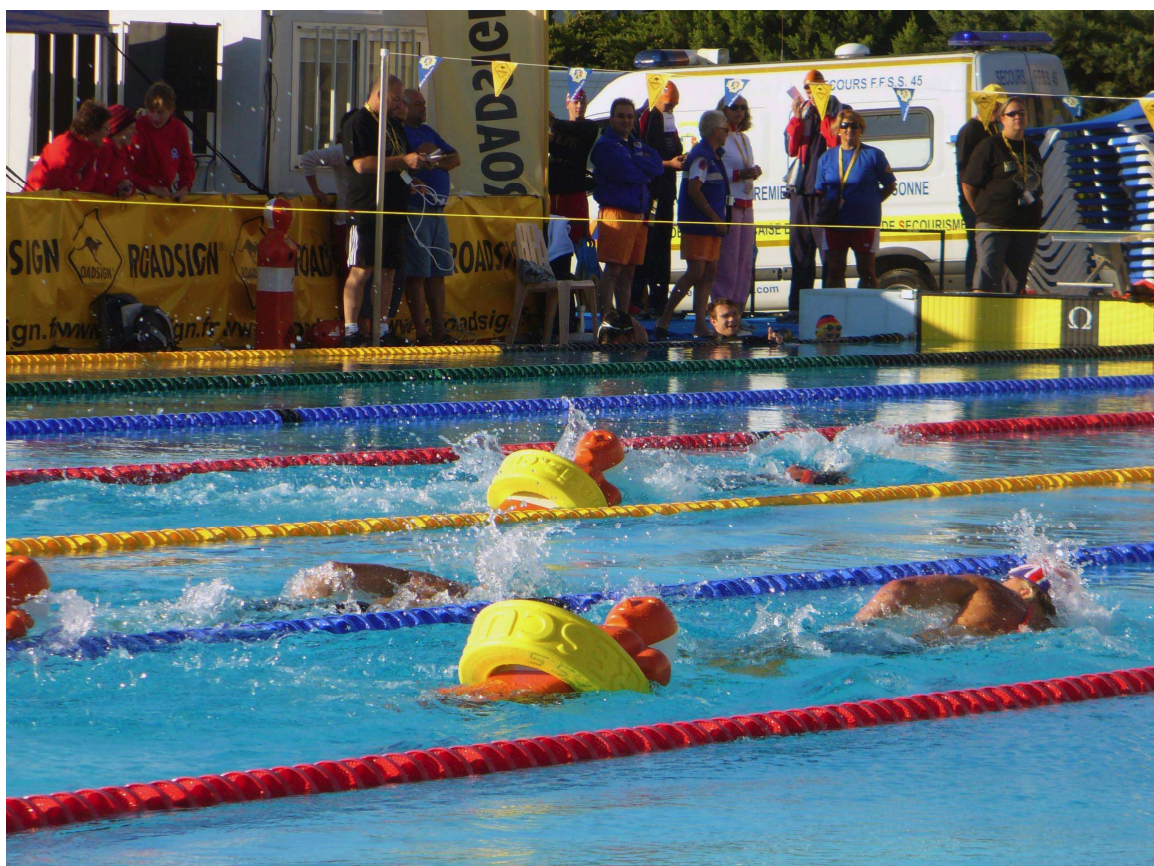
1 - Facteurs favorisants

- Un panel de côte excessivement varié sur lequel il va falloir s'appuyer pour mettre en place des conditions de pratique et de promotion évidents
- Un niveau masculin très conséquent et une relève présente laissent augurer de résultats futurs encourageants
- Une structuration et une volonté d'aspiration vers le haut niveau où chaque étage jouera son rôle, les clubs labellisés, les centres régionaux d'excellence sportive, le centre national d'excellence sportive.
- Une communication interne performante
- Une promotion de l'activité évidente, un produit attractif.
- Une formation de cadres et d'officiels en pleine expansion.
- Une philosophie de pratique moderne où la polyvalence des athlètes a été intégrée par tous les acteurs.

2 - Facteurs limitants

- Un niveau féminin à améliorer radicalement
- Un suivi des athlètes qu'il est nécessaire de rentre rapidement plus performant, à la fois sur le plan sportif, extra sportif et médical.
- Une attention particulière à porter aux sportifs qui, historiquement pour quelques uns quittent le territoire pour vivre en Australie 5 mois par an, posant à la fois un problème de suivi et de saisons en continu sans réelle coupure.

- Une formation des cadres réelle mais à organiser stratégiquement en ciblant les besoins de chacun au regard des niveaux de pratique. Notre niveau de performance évoluant fortement, les cadres attachés à ce secteur doivent pouvoir bénéficier des connaissances les plus fines.
- Il est urgent d'élaborer un support pédagogique et d'entraînement à destination des structures les plus modestes.
- Trop peu de clubs sont capables de travailler aujourd'hui dans les 2 dimensions de pratique et ont besoin d'assistance pour trouver d'autres moyens de préparation.



3 - Vers une Evaluation Objective

L'évaluation de nos athlètes se fera systématiquement par rapport au niveau international. Il faut replacer les performances dans un contexte réaliste et bâtir en conséquence un plan de travail ambitieux.

Cette stratégie sera confortée par la participation à des événements internationaux complémentaires (Celtic Cup, German Cup, ..) permettant:

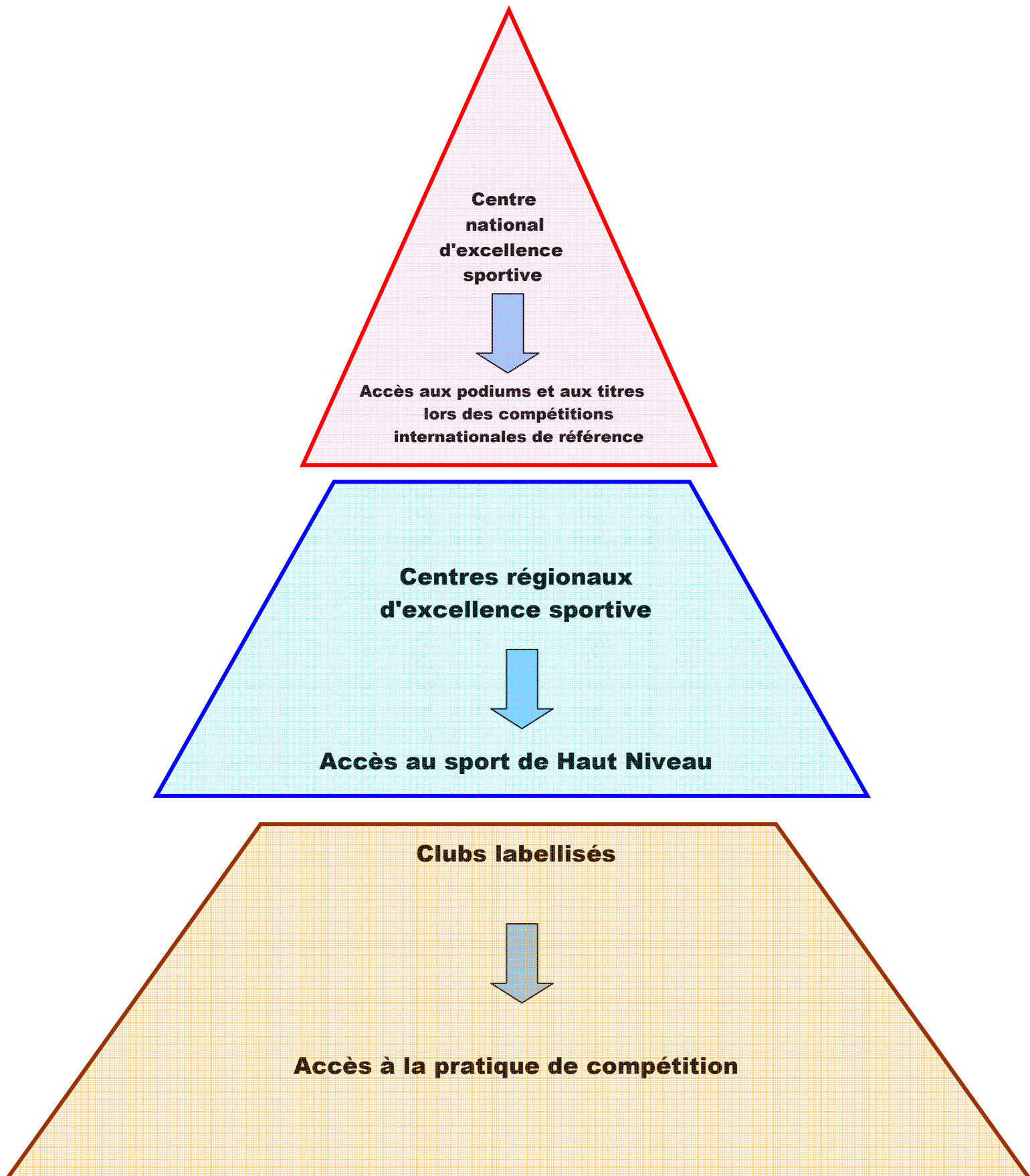
- aux collectifs France Avenir de se mesurer au niveau international avant les échéances de référence
- aux collectifs France de se préparer aux rendez vous importants tout en remplaçant leur propre performance dans un niveau de pratique inhabituel.

L'ouverture de nos propres Championnats à des étrangers sera aussi un moyen de remettre nos résultats dans un contexte à la fois réaliste et motivant.

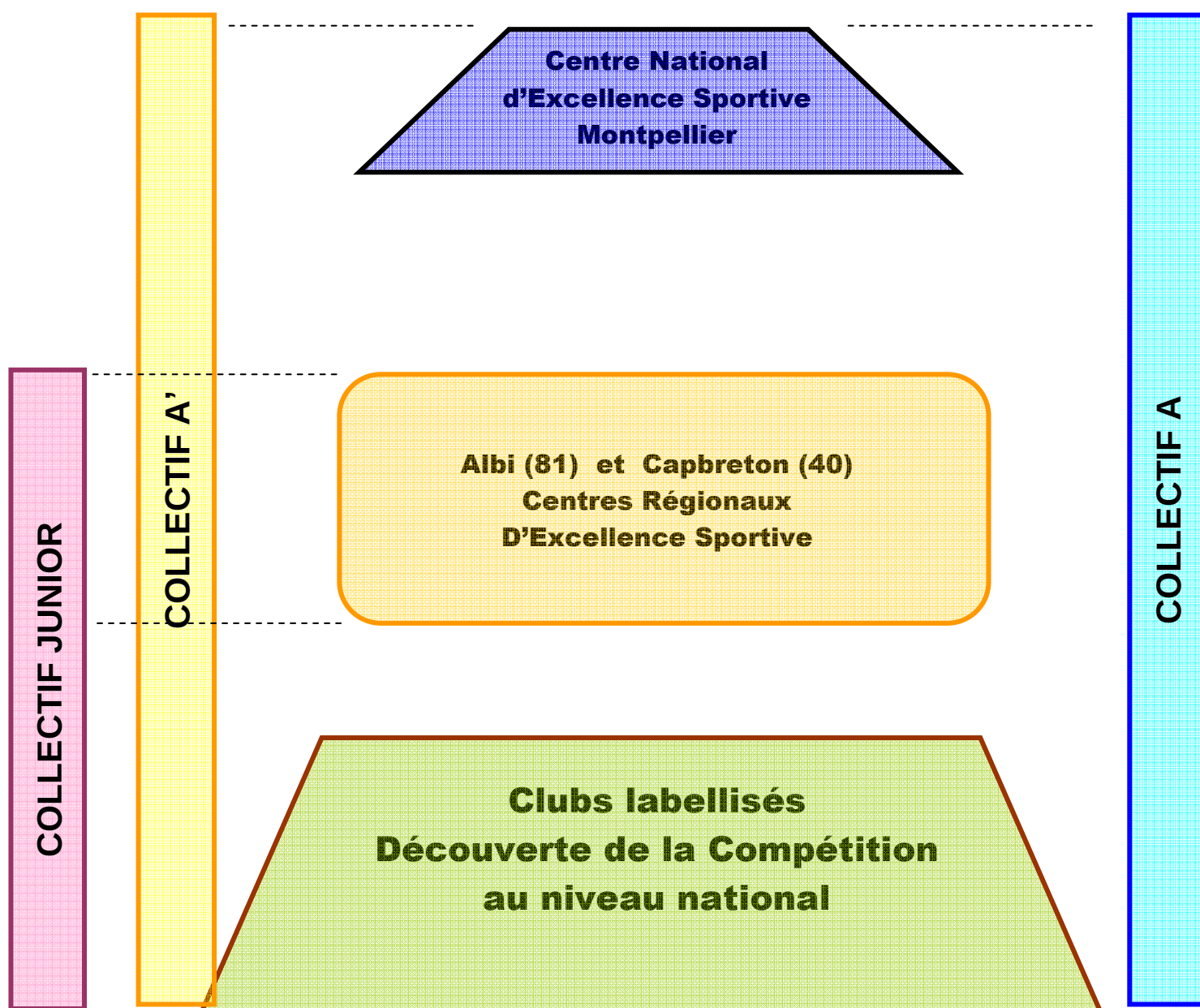
Il nous faut rapidement élaborer un véritable outil pédagogique à destination des écoles de sauvetage et des clubs formateurs. Labellisation des structures jouant le jeu fédéral.



B - Structuration Générale



C - Lien avec les différents niveaux de Pratique



D - Stratégie générale du PES

Stratégie pour l'accès aux podiums et aux titres lors des compétitions internationales de référence (JM, CM ou CE) au sommet

Principe d'évaluation détection

Ce public est composé d'une quinzaine d'éléments Seniors qui répondent avant tout aux critères d'accession au collectif de la catégorie.

Ces critères pour l'eau plate sont les suivants (Saison 2010)

1. Réaliser deux performances dans deux épreuves différentes entrant dans la grille ci-dessous au Championnat de France Sénior 2010 ou à la Roadsign Rescue 2010 lors **des séries, le matin**.

Les performances réalisées dans le cadre des compétitions internationales par des sauveteurs de l'équipe de France donnent accès à la grille ci-dessous.

	200 M OBSTACLES	50 M MANNEQUIN	100 M COMBINE	100 M MANNEQUIN PALMES	100 M MANNEQUIN PALMES BOUEES TUBE	200 M S.L.S.
FEMME	2.19.96	41.08	1.22.66	1.05.00	1.06.67	2.39.36
HOMME	2.03.00	33.23	1.09.78	56.53	58.76	2.21.12

Réaliser une performance permettant l'accès à **une finale** d'une épreuve individuelle côtière lors du Championnat de France Sénior Côtier 2009 ou sur la Roadsign Rescue 2010.

NB : Le sauveteur nouvellement licencié de cette spécialité devra réaliser 4 minimas en eau plate et être finaliste dans deux épreuves côtières lors de la Roadsign rescue 2010.

Les critères pour le côtier sont les suivants (Saison 2010)

Tous les sauveteurs ayant réalisé une performance correspondant à la 8^{ème} place lors des Championnats du Monde par nation, des Jeux Mondiaux ou à la 3^{ème} place lors des Championnats d'Europe par Nation peuvent prétendre à intégrer le collectif France.

Être dans les trois premiers (ères) des sauveteurs ayant fait la demande sur 2 épreuves au minimum lors du Championnat de France Côtier 2009 ou de la Rescue 2010.

Réaliser une performance permettant l'accès à **une finale** d'une épreuve individuelle eau plate lors du Championnat de France Sénior eau plate 2009 ou de la Roadsign Rescue 2010.

Exception pour les spécialistes non nageurs :

Réaliser une performance permettant d'être dans les trois premiers(ères) sur les 2 épreuves des athlètes ayant fait leur demande, lors des Championnats de France Côtier 2009 ou de la Rescue 2010.

Participer à trois épreuves eau plate, minimum, dans l'année. (Obligation de participer aux championnats de France eau plate si le sauveteur réalise les minimas).

Les bases du travail

Spécialisation des athlètes en relation avec les besoins de l'Equipe de France Senior et des stratégies de la compétition de référence de l'année.

Les objectifs de saison

Participation et podiums à la compétition de référence de l'année

L'évaluation fédérale

Evaluation réalisée dans les compétitions de référence et préparatoires.

Nombre de podiums internationaux.

Progression des records nationaux.

Stratégie pour l'accès au sport de haut niveau

Principe d'évaluation détection

Ce public est composé d'une vingtaine d'éléments Cadets et Juniors.

Pour les cadets, il faudra que les sauveteurs aient réalisé un podium sur une épreuve individuelle des Championnats de France.

Pour les juniors, il faudra également que les sauveteurs aient réalisé un podium sur une épreuve individuelle des Championnats de France.

La détection de ces éléments est liée aux exigences futures du Championnat international de la catégorie Junior

Les bases du travail

On est ici au début de la phase de spécialisation. Tout le travail va donner l'occasion de renforcer les acquis précédents afin de trouver progressivement la/les spécialité/s de l'athlète, sans pour autant oublier la nécessité d'une complémentarité eau plate / côtier.

Objectif de la saison

Intégrer le Collectif Junior

La spécificité du Championnat d'Europe Junior réside dans un nombre limité d'épreuves.

En effet, le programme sportif européen junior concerne les disciplines individuelles suivantes :

Combiné, 50m Mannequin, 100m Mannequin palmes, 100m Mannequin palmes et tube, Course-Nage-course, Planche, Bâtons.

Chaque sauveteur doit réaliser un minimum de deux épreuves en « eau plate » et deux épreuves individuelles en « côtier ».

Les sauveteurs ayant moins de 19 ans au moment du Championnat d'Europe peuvent prétendre à la sélection en équipe de France. L'équipe technique pourra donc prendre en compte les performances des athlètes Sénior pouvant prétendre à cette sélection.

CRITERES COMMUNS PRE-SELECTIF

- Obligation du respect de la charte des athlètes de haut niveau.
- Sélection et participation aux Championnats de France Jeunes « eau plate ».
- Participation à la « Rescue France 2010 ».
- Participation aux championnats de France Jeunes « côtier ».
- Obligation de participation aux regroupements du « collectif France ».

Deux Voies d'intégration pour le Collectif France

Première voie: EAU PLATE

Obligation de participer aux Championnats de France Jeunes « eau plate ».

Réaliser **deux** minimas « pré sélectifs » minimum (tableau ci-dessous), lors des championnats de France Jeunes, Sénior ou de la Rescue France de 2010.

	OBSTACLES	MANNEQUIN	COMBINE	MANNEQUIN PALMES	SUPER SAUVETEUR	MANNEQUIN PALMES et BOUEE TUBE
FEMME	2.26.00	44.80	1.30.50	1.08.80	2.57.00	1.08.70
HOMME	2.12.80	38.00	1.17.00	59.00	2.33.80	1.01.00

Réaliser une performance permettant l'accès à **une finale** d'une épreuve individuelle côtière lors du Championnat de France Côtier 2009.

Deuxième voie : CÔTIER

- Etre dans les 4 premiers au classement général Juniors lors des championnats de France Jeunes de sauvetage côtier.
- Réaliser **un** minima en piscine.

L'équipe technique nationale se réserve le droit de prendre en compte tous types de données postérieures qui permettraient de juger de l'état de forme de l'athlète, tant dans son travail de préparation que durant les compétitions sur lesquelles il s'alignerait.

L'évaluation fédérale

Portera avant tout sur le nombre d'athlètes ayant pu intégrer le collectif junior ainsi que sur les résultats des Championnats d'Europe Junior.

Stratégie d'accès à la pratique de compétition de niveau national

Principe d'évaluation détection

Ces athlètes seront évalués selon des critères touchant principalement à:

- ✓ leur niveau de performance
- ✓ leur implication dans la préparation physique
- ✓ leur investissement dans leur scolarité

Ils seront principalement identifiés dans les catégories minimales ou cadets comme pouvant se qualifier aux championnats de France par catégorie.

Les bases du travail

Conforter le développement aérobie ainsi que des qualités générales aquatiques à base de nage.

Les objectifs de saison

Etre performant aux Championnats de France Jeunes.

L'évaluation fédérale

Le classement national des clubs servira d'outil d'analyse puisqu'il prend en compte à la fois des critères de participation aux compétitions nationales et des critères de performance sur ces événements.



Stratégie d'accès à la compétition

Principe d'évaluation détection

Le programme sportif national est désormais axé sur une reconnaissance du niveau de pratique qui permet au sauveteur d'accéder aux compétitions dont il relève.

Des grilles de performances ont été établies pour définir l'accès aux échéances nationales des différents Championnats de France et Rescue.

Listes des épreuves nationales par catégories.

Championnats de France "EAU PLATE" - toutes catégories et interclubs
Championnats de France "Jeunes" "eau plate" - open
RoadSign Rescue Coupe de France Interclubs Open
Coupe des Clubs Benjamins - Minimes - "côtier"
Championnats de France " Jeunes" "côtier "
Championnats de France " côtier" toutes catégories et interclubs open

La déclinaison de cette politique est réalisée au niveau régional par l'instauration de grilles (eau plate) et de niveau de performance (côtier) permettant de se qualifier pour concourir et accéder éventuellement au niveau supérieur.

Le travail d'élaboration des grilles régionales est réactualisé chaque année au moment du colloque fédéral réunissant les techniciens des différentes structures.

Cette procédure d'accès aux échelons supérieurs permet d'évaluer le niveau de pratique fédéral depuis la base, hors des épreuves nationales.

Exemple: Principe d'accès aux Championnats de France d'Eau Plate de Mars 2010

SELECTIONS Individuelles

Seront sélectionnés les sauveteurs ayant réalisé les minimas de chaque épreuve. Les minimas devront être réalisés entre le 1^{er} octobre 2009 et le 08 mars 2010. Les temps devront, obligatoirement être établis sur des compétitions inscrites au calendrier National de la F.F.S.S. Obligation de réaliser quatre épreuves dans la période impartie ci-dessus.

Les bases du travail

Tout le travail réalisé dans les clubs a pour but d'amener une formation de base des sauveteurs où la polyvalence doit rester un vecteur principal, en insistant sur l'importance du travail de nage et de développement des capacités aérobies des jeunes pratiquants.

La création du support pédagogique et le programme de formation des cadres envisagés dès cette année doivent conforter cette politique.

Les objectifs de saison

Augmenter le nombre de compétiteurs du niveau départemental et régional.

Elever le niveau de performance des jeunes catégories (Poussins, Benjamins, Minimes)

L'évaluation fédérale

Analyse du niveau de performance des Championnats de France Jeune Eau plate et des Championnats de France Jeune Côtier.



E - Les structures du PES

1 - Le Centre National d'excellence sportive

Cahier des Charges du Centre National d'Excellence Sportive

Objectifs	Niveau International Sénior Entraînement des SHN
Situation dans la filière	Alimenter l'Equipe de France Sénior
Effectif	8 à 12 sportifs
Recrutement	✓ Mise en place d'une commission nationale ✓ Faire une demande écrite sous forme de lettre de motivation avec un CV sportif. ✓ Réaliser un minima d'intégration au collectif Sénior. ✓ Un 400 Obstacles. ✓ 25 Mannequin. ✓ 50 Palmes Apnée. ✓ 2*50 m NL D : 3'. ✓ 2km course à pieds ✓ Un entretien.
Volume d'entraînement	• 10 séances de 2 heures par semaine dont un minimum de 8 en bassin de 50 m. • Un accès à une salle de musculation 3 fois par semaine pendant 1h 30.
Vie extra sportive	A terme, un aménagement doit être mis en place du lycée à la faculté. Les horaires devront répondre aux exigences des entraînements.
Médical et paramédical	Mise en place d'un suivi des sportifs membres du centre par un médecin et un kinésithérapeute au sein de la structure d'accueil. Les modalités sont en conformité avec les textes du MJSCS.
Installation	• Un local pour le stock du matériel d'entraînement (eau plate et côtier). • Bassins de 50 et 25 mètres. • Accès rapide à la mer ou l'océan.
Responsable	Le Directeur Technique National
Encadrement	2 cadres nommés par le DTN un en Eau plate , un en Côtier

Athlètes et Critères de recrutement

Sportifs figurant sur le Collectif A ou le Collectif A'

Possibilité d'intégrer des partenaires d'entraînement dans la limite des possibilités d'accueil et de confort de travail de la structure pour des athlètes à fort potentiel.

Composantes du double projet

Conventions avec les Universités

Voir Annexe concernant la formation Licence professionnelle Animation, Gestion, Organisation menée par l'UFRSTAPS de Montpellier.

Mise en place de contrats de scolarité

Préparation BSB, BNSSA, BEESAN, BPJEPS et monitorat de secourisme.

Inscription sur les formations conduites par le CREPS de Montpellier.

Lien avec les employeurs des professionnels saisonniers pour adapter le planning de travail estival aux exigences de préparation et de déplacements des compétitions internationales.

Echéances

Ouverture Septembre 2010.

Partenariat fort avec le CREPS de Montpellier

2 - Les Centres Régionaux d'excellence sportive

Cahier des Charges d'un Centre Régional d'Excellence Sportive

Objectifs	Niveau International Junior
Situation dans la filière	Equipe de France Junior
Effectif	10 à 20 sportifs
Recrutement	✓ Mise en place d'une commission nationale ✓ Faire une demande écrite sous forme de lettre de motivation avec un CV sportif. ✓ Réaliser un minima d'intégration au collectif Sénior. ✓ Un 400 Obstacles. ✓ 25 Mannequin. ✓ 50 Palmes Apnée. ✓ 2*50 m NL D : 3'. ✓ 2km course à pieds ✓ Un entretien.
Volume d'entraînement	• 6 à 8 séances de 2 heures par semaine. • Un accès à une salle de musculation 2 fois par semaine pendant 1h 30.
Vie extra sportive	Un aménagement doit être mis en place du collège au lycée à la faculté. Les horaires devront répondre aux exigences des entraînements.
Médical et paramédical	Mise en place d'un suivi des sportifs membres du centre par un médecin et un kinésithérapeute au sein de la structure d'accueil ou une structure connu du MJSCS. Les modalités sont en conformité avec les textes du MJSCS.
Installation	• Un local pour le stock du matériel d'entrainement (eau plate et côtier). • Bassins de 50 ou 25 mètres. • Accès rapide à la mer ou l'océan.
Responsable	Le Directeur Technique National
Encadrement	1 cadre par structure nommé par le DTN en accord avec la structure.

Athlètes et Critères de recrutement

Athlètes figurant sur Collectif A', sur le Collectif A et Collectif Junior.

Possibilité d'intégrer des partenaires d'entraînement dans la limite des possibilités d'accueil et de confort de travail de la structure pour des athlètes à fort potentiel dans la perspective de participer aux Euro Juniors.

Composantes du double projet

Conventions avec les établissements scolaires et universitaires permettant un volume d'entraînement de 10h semaine

Suivi scolaire. Cours de rattrapage, soutien, adaptation des contrôles et évaluations au calendrier sportif.

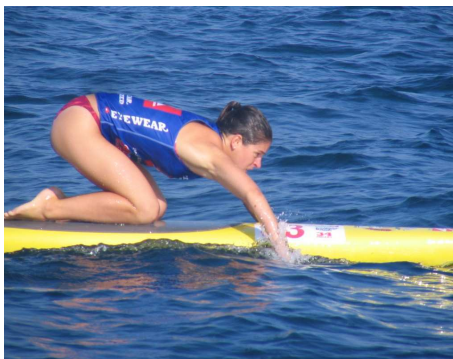
Règlement intérieur du centre régional intégrant le double projet

Préparation BSB, BNSSA, BEESAN, BPJEPS et monitorat de secourisme

Echéances

Sur Albi : pérennisation du projet

Sur Capbreton : Ouverture Septembre 2010



3 - Les Clubs Labellisés

Cahier des Charges d'un Club d'Excellence Sportive

Objectifs	Préparer l'intégration aux centres d'entraînement.
Situation dans la filière	Podium aux Championnats de France par catégories.
Effectif	10 à 20 sportifs
Recrutement	✓ Mise en place d'une commission local en accord avec le DTN
Volume d'entraînement	• 4 à 6 séances de 2 heures par semaine. • Un accès à une salle de musculation 1 fois par semaine pendant 1h 30.
Vie extra sportive	Un aménagement doit être mis en place du collège au lycée à la faculté. Les horaires devront répondre aux exigences des entraînements.
Médical et paramédical	Mise en place d'un suivi des sportifs membres du centre par un médecin et un kinésithérapeute au sein de la structure d'accueil ou une structure connu du MJSCS. Les modalités sont en conformité avec les textes du MJSCS.
Installation	• Un local pour le stock du matériel d'entraînement (eau plate et côtier). • Bassins de 50 ou 25 mètres. • Accès rapide à la mer ou l'océan.
Responsable	Le Directeur Technique National
Encadrement	Nommé par la structure en accord avec le DTN .

Athlètes et Critères de recrutement

Tous les athlètes trouvant localement des conditions de travail satisfaisantes.

Composantes du double projet

Aménagement de l'emploi du temps par partenariat avec les établissements scolaires permettant un volume d'entraînement d'au moins 8 heures semaine

Suivi scolaire. Possibilité de soutien. Adaptation des contrôles et évaluations au calendrier sportif. Rencontre 3 fois par an avec l'équipe éducative

Règlement intérieur du club labellisé intégrant le double projet

Préparation BSB, BNSSA, BEESAN, BPJEPS et monitorat de secourisme.

NB : Pour les structures locales labellisées, le double projet prend une part non-négligeable dans la volonté de certains athlètes de continuer leur préparation sur la structure.

Echéances

Labellisation sur 5 à 6 structures donnée après une saison d'évaluation en septembre 2011

Structures évaluées sur

- Leurs résultats sportifs
- Leur dynamique de formation (écoles de sauvetage, formation des cadres)
- Leur implication dans la vie fédérale (organisation d'étapes du programme sportif)



F – Les collectifs. Objectifs 2009 - 2012

1 – Le Collectif A

L'Objectif de ce collectif est de faire des podiums aux compétitions de référence citées ci-dessous :

Championnat du Monde	Alexandrie (Egypte)	2010
Championnat d'Europe	Alicante(Espagne)	2011
Championnat du Monde	Adelaïde (Australie)	2012
Championnat d'Europe		2013
Jeux Mondiaux	Cali (Colombie)	2013

L'objectif majeur est constitué par les Jeux Mondiaux de 2013.

La problématique demeure dans les 18 mois séparant ces 2 échéances qui pourraient amener une modification éventuelle du collectif Equipe de France ayant obtenu la qualification.

Notre 7ème place lors des derniers Jeux Mondiaux de TAI PE et le peu de points nous séparant des 2 nations classées en 5^{ème} et 6^{ème} places, nous imposent de mettre en place un projet de préparation permettant d'intégrer à termes les 5 meilleures nations mondiales.

Des regroupements trois fois par an de collectif sont envisagés pour des stages de préparation, d'évaluation et/ou de sélection.

Modalités d'entrée dans le collectif A

Pour la spécialité Eau Plate il faut :

- Réaliser 2 performances dans 2 épreuves différentes entrant dans les 8 meilleures performances mondiales aux Championnats de France Senior ou à la Coupe de France (Rescue)

Et

- Réaliser une performance dans les 16 premiers pour une épreuve individuelle côtière lors des Championnats de France Senior ou de la Coupe de France (Rescue)

Pour la spécialité Côtier il faut :

- Etre dans les 3 premiers Sauveteurs dans 2 épreuves individuelles lors des Championnats de France Senior ou de la Coupe de France (Rescue)

Et

- Participer à une finale lors des Championnats de France Senior ou de la Coupe de France (Rescue)

NB : Tous les sauveteurs ayant réalisé

- une performance correspondant au moins à la 8^{ème} place lors des Championnats du Monde ou les jeux Mondiaux

ou

- un podium aux Championnats d'Europe dans une épreuve individuelle
peuvent prétendre à l'intégration du Collectif A.



Cahier des Charges du Collectif A		
	ITEMS	Indicateurs principaux
Positionnement au sein du PES	Objectif général : → préparation aux compétitions de référence.	CE, CM et JM
	Indicateurs de résultats →	Rang de la France aux compétitions de référence
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	DTN et Adjoint au DTN
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères sportif de recrutement, ...	De 12 à 20 sur le collectif
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	4 à 5 heures par jour 5 jours par semaine 45 semaines par saison
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Le DTN avec le coordonnateur de la structure en s'appuyant sur les dispositifs ministériels et le réseau national du sport du haut niveau Participation fédérale par la mise en place de formations aux métiers de l'eau et du secourisme Adaptation du calendrier de formations
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	Le médecin coordonnateur du suivi médical réglementaire + la direction technique nationale
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Suivi obligatoire Evaluation continue Offre de suivi psychologique coordonnée par le médecin des équipes de France et la direction technique nationale.

2 - Le Collectif A '

L'âge des membres de ce collectif est fixé à la tranche 19 - 20 ans. La raison principale est du au fait que les athlètes ayant moins de 19 ans participent aux Euro Juniors..

L'Objectif de ce collectif sert de marche pied en vue d'intégrer le collectif A. Dans le cheminement 2009 - 2013, il y a fort à penser que des membres de ce groupe viendront prendre place dans le collectif majeur.

En outre, la possibilité pour ce groupe de se confronter au plus haut niveau de pratique européen et mondial lors des compétitions préparatoires (German Cup, Championnats d'Espagne, Championnats d'Angleterre, Celtic Cup, ...)reste le gage d'un apprentissage du haut niveau.

Ce collectif A' pourra être rattaché à une structure validée dans le cadre du PES. Certains éléments pourront intégrer le Centre National d'Excellence D'autres trouvant sur leur structure les conditions favorables de préparation seront entraînés dans leur club. Nous renforcerons de fait les relations avec ces structures dans le but d'offrir un suivi sportif, extra sportif et médical similaire aux autres acteurs.

Le double projet sera également présent sur ces sites avec une attention particulière portée sur les athlètes qui se trouveront pour une majorité dans la charnière de fin de secondaire- début des études universitaires.

Modalités d'entrée dans le collectif A'

Pour la spécialité Eau Plate il faut :

- Avoir participé aux derniers Championnats d'Europe Junior

ou

- Réaliser 2 performances dans 2 épreuves différentes entrant pouvant être classées entre la 9^{ème} et la 16^{ème} place mondiale, lors des Championnats de France Senior ou de la Coupe de France (Rescue)

Et

- Réaliser une performance dans les 16 premiers pour une épreuve individuelle côtière lors des Championnats de France Senior ou de la Coupe de France (Rescue)

Pour la spécialité Côtière il faut :

- Avoir participé aux derniers Championnats d'Europe Junior

Ou

- Etre dans les 8 premiers sur 2 épreuves individuelles lors des Championnats de France Senior ou de la Coupe de France (Rescue)

Et

- Participer à une finale lors des Championnats de France Senior ou de la Coupe de France (Rescue) d'une épreuve d'eau plate

Profil global du Cahier des Charges		
	ITEMS	Indicateurs principaux
Positionnement au sein du PES	Objectif général : → préparation aux compétitions de référence.	Compétitions de préparation internationale (Celtic Cup, Championnats étrangers, ..),
	Indicateurs de résultats → .	Rang individuels sur ces compétitions
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	DTN et Adjoint au DTN
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères sportif de recrutement, ...	De 8 à 10
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	3 heures par jour 6 jours par semaine 45 semaines par saison 3 heures semaine de renforcement musculaire
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Le DTN avec le coordonnateur de la structure en s'appuyant sur les dispositifs ministériels et le réseau national du sport du haut niveau Participation fédérale par la mise en place de formations aux métiers de l'eau et du secourisme Adaptation du calendrier de formations Collaboration avec les établissements scolaires pour suivi et soutien éventuel

	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	Le médecin coordonnateur du suivi médical réglementaire + la direction technique nationale
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Médecin du sport Intervention ponctuelles d'un kiné fédéral Offre de suivi psychologique coordonnée par le médecin des équipes de France et la direction technique nationale.

3 - Le Collectif Junior

L'Objectif de ce collectif est d'être performant aux Championnats d'Europe Junior qui ont lieu tous les ans.

Ce collectif Junior sera principalement attaché aux Centres Régionaux d'excellence sportive d'Albi et Capbreton.

Certains éléments trouvant sur leur structure les conditions favorables de préparation seront entraînés dans leur club.

Nous renforcerons de fait les relations avec ces structures dans le but d'offrir un suivi sportif, extra sportif et médical similaire aux autres acteurs.

Le double projet sera également présent sur ces sites avec une attention particulière portée sur les athlètes qui se trouveront pour une majorité dans un cursus scolaire de fin de secondaire.

Modalités d'entrée dans le collectif Junior

Pour la spécialité Eau Plate il faut :

- Réaliser 2 performances différentes entrant dans les 12 meilleures performances européennes.

et

- Réaliser une performance dans les 16 premiers pour une épreuve individuelle côtière lors des Championnats de France Junior ou de la Coupe de France (Rescue)

Pour la spécialité Côtière il faut :

- Etre dans les 4 premiers du classement général des Championnats de France Junior

et

- Réaliser une performance d'eau plate entrant dans les 12 meilleures performances européennes lors des Championnats de France ou de la Coupe de France (Rescue)

Cahier des Charges Collectif Junior		
	ITEMS	Indicateurs principaux
Positionnement au sein du PES	Objectif général : → préparation aux compétitions de référence.	Championnat d'Europe Junior,
	Indicateurs de résultats → .	Rang de la France aux Championnats d'Europe Junior
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	DTN et Adjoint au DTN
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères sportif de recrutement, ...	De 8 à 16
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	2 heures par jour 6 jours par semaine 45 semaines par saison 2 heures semaine de renforcement musculaire
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Le DTN avec le coordonnateur de la structure en s'appuyant sur les dispositifs ministériels et le réseau national du sport du haut niveau Participation fédérale par la mise en place de formations aux métier de l'eau et du secourisme Adaptation du calendrier de formations Collaboration avec les établissements scolaires pour suivi et soutien éventuel
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	Le médecin coordonnateur du suivi médical réglementaire + la direction technique nationale
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Médecin du sport Intervention ponctuelles d'un kiné fédéral Offre de suivi psychologique coordonnée par le médecin des équipes de France et la direction technique nationale.

3 - Pr vision de r sultats 2009 - 2014

Collectif A

	2010	2011	2012	2013	2014
Comp�tition	Champ Monde	Champ Europe	Champ Monde	Jeux Mondiaux	Champ Monde
Rang	6	3	6	6	5
M�dailles	4	5	5	4	5

Collectif Junior

	2010	2011	2012	2013
Rang	6	5	4	3
M�dailles	5	6	7	8

NB : Ce collectif doit rapidement retrouver son rang sur l' chiquier Europ en, 14 m dailles pour un seul championnat ayant d j   t  obtenues   Canet en Roussillon et Eindhoven.

Notre politique s'appuie sur la possibilit  d'obtenir des performances permettant l'acc s aux finales A pour une majorit  d'athl tes, plut t que d'attendre d'un seul  l ment des podiums qui ne compenseraient pas les mauvais r sultats du reste de l' quipe.

En outre nous souhaitons voir nos relais masculins et f minins ramener des points pr cieux lors des comp titions de r f rence. Cet  tat de fait est le gage d'une bonne valeur globale d'une  quipe compl te.



G – Les Sportifs

1 – Critères d'inscription sur listes de haut niveau

Liste Elite : Podium aux Championnats du Monde et Jeux Mondiaux ou Champion d'Europe.

(Dans une de nos cinq disciplines reconnues)

Proposition : 3 athlètes

Liste Sénior : Collectif France Sénior

Proposition : 17 athlètes

Liste Jeune : Equipe de France Junior.

Proposition : 15 athlètes

Liste reconversion : 3 ans d'inscription sur liste sénior.

2 – Concordance des catégories d'âge des collectifs des listes ministérielles

âge	Catégorie fédérale	Collectif	Statut Haut Niveau	âge
30 ans et plus		Collectif A	Liste Elite et Sénior	30 ans et plus
29 ans				29 ans
28 ans				28 ans
27 ans				27 ans
26 ans				26 ans
25 ans				25 ans
24 ans				24 ans
23 ans				23 ans
22 ans				22 ans
21 ans				21 ans
20 ans				20 ans
19 ans				19 ans
18 ans	Sénior	Collectif A'	Liste Jeune	18 ans
17 ans	Junior Cadet	Collectif Junior		17 ans
16 ans				16 ans
15 ans				15 ans

3 - Organisation du suivi socio-professionnel

Dispositif général de suivi

L'ensemble des collectifs réparti sur le territoire national fait l'objet d'un suivi sportif et extra sportif permettant de situer les athlètes dans leur parcours de carrière, intégrant impérativement leur cheminement dans un projet scolaire, universitaire, pré professionnel et professionnel.

L'atout majeur de notre fédération est de pouvoir intégrer à l'approche de leur majorité les formations en secourisme et en sauvetage en vue de l'obtention des diplômes de surveillant de baignade, de BNSSA, de BEESAN et du Brevet Professionnel des Activités Aquatiques.

Même si ces diplômes ne serviront pour la plupart des athlètes qu'à un exercice occasionnel ou saisonnier de surveillance, tous pourront mettre à profit leur années de pratique pour ajouter à leur carte de visite professionnelle un diplôme de nageur sauveteur, de maître nageur voire de moniteur de secourisme pour ceux qui le désireront.

Les possibilités d'emploi au moins saisonnières nous prouvent qu'il reste judicieux de poursuivre dans cette dynamique.

Ce plan de formation est proposé à **tous les pratiquants** et reste en outre pour les membres des collectifs un passage obligé.

Le suivi de nos athlètes donne la possibilité d'articuler au mieux un ruban pédagogique de formation finement adapté aux échéances sportives des uns et des autres.

Le fait que nous soyons maître d'œuvre dans les formations préparant au Brevet de Surveillant de Baignade, au BNSSA et au Monitorat de secourisme est un élément facilitateur du processus.

4 - Contractualisation Sportifs-fédération

Convention individuelle de Haut Niveau Saison 2010 - 2011

Par la signature de la convention de Haut Niveau, Le Sauveteur *Nom Prénom* s'engage à s'investir totalement dans l'élaboration de sa réussite sportive personnelle et celle de l'Equipe de France de Sauvetage, en échange de l'aide et du soutien de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.

Cette convention stipule les engagements mutuels, elle prend effet à la date de la signature de l'athlète et prend fin le 1er septembre 2011 en général et à la fin de la compétition de référence internationale pour les sportifs concernés.

Pièces à joindre : 2 photos d'identité, 1 RIB, 1 photocopie de l'attestation de la carte de sécurité sociale, 1 photocopie du passeport en cours de validité, 1 photocopie de la licence FFSS.

Aides personnalisées

La fédération s'est investie à plusieurs reprises dans l'accompagnement d'athlètes soucieux de compléter leur formation en vue d'une insertion socioprofessionnelle post carrière.

Elle a pu à ce titre prendre en charge des frais de formation, plus particulièrement pour des cursus BEESAN, et BEES 2 natation, des BTS et des préparations au Professorat de Sport.

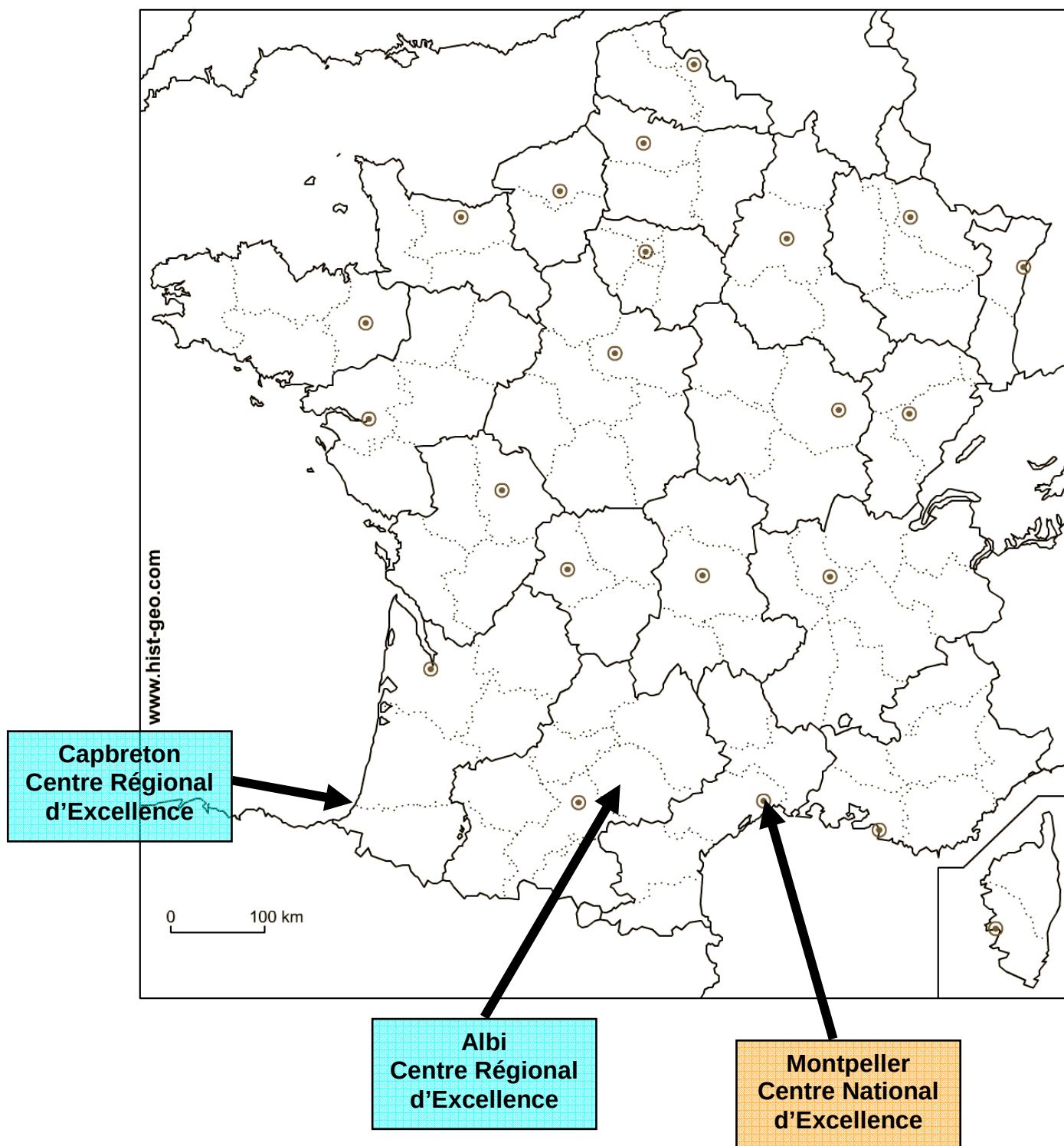
La FFSS continuera à aider des sportifs dans des projets identiques. Cette aide peut être envisagée selon les modalités suivantes.

Niveau d'études :	Niveau V	Niveau IV-catC BEES 1 ^o , bacc.	Niveaux III et II – catB : BEES II ^o , licence, kiné, ...	Niveau I –cat.A Master, ingénieur, prof de sport, ...
Jeunes	-	500	750	1000
Senior	-	500	750	1000
Elite	500	500	750	1500
Elite prépa. JO	750	750	1000	2000
Reconversion	1000	1000	1250	2000



CARTOGRAPHIE

Positionnement des structures nationales et régionales.



ANNEXES

Annexe 1

1 - Charte des athlètes

L'athlète s'engage à respecter les engagements qu'impose la présente charte.

Attitude

Il est tenu à un devoir de réserve. Sa tenue et son attitude ne doivent en aucun cas le desservir ni porter atteinte à l'image de la fédération. Ce devoir de réserve s'entend plus particulièrement lorsqu'il s'entretient avec les différents médias.

Cette notion s'applique quel que soit l'âge et le niveau d'intégration dans le collectif France.

La notion d'équipe est prépondérante dans la perception que l'athlète doit avoir du collectif France. L'appartenance à cette équipe revêt un caractère d'exception. L'athlète doit donc honorer tous les événements liés à sa sélection.

Présence

Il s'engage à participer au moins à

- 3 compétitions nationales dans la saison

- 3 stages (stage de Toussaint, stage d'Avril et préparation terminale des grandes échéances sur site)

Il s'engage à être présent sur au moins 2 événements liés à la promotion de la FFSS. Cette demande spécifique lui sera notifiée au moins deux mois avant la date de l'événement.

Il peut être invité à participer à l'Assemblée Générale annuelle à divers titres.

Partenariat fédéral

L'affichage exclusif des logos des sponsors et partenaires de la FFSS est une obligation dès qu'il évolue au sein de l'équipe de France.

Déplacements

Sur les compétitions internationales nécessitant un déplacement en avion, le transfert de l'athlète jusqu'à l'aéroport de départ est organisé par l'athlète lui-même et remboursé au tarif SNCF 2^{ème} classe. Toute demande individuelle d'un autre mode de déplacement est formulée par écrit ou par Mail un mois et demi avant le départ et examinée par la Commission Sportive qui peut donner son aval.

Ce n'est qu'après réponse de la Commission Sportive qu'il prend la décision d'un mode de déplacement particulier.

Le départ sur les Championnats Internationaux se fait avec l'intégralité de l'équipe. Toute demande de départ anticipé ou retardé doit être formulée par écrit ou par mail à la Commission Sportive deux mois avant.

L'athlète qui serait autorisé à partir avant le groupe France s'engage à communiquer à la Commission Sportive de manière hebdomadaire, tous les renseignements permettant de s'assurer de la progression de sa préparation et de son état de forme.

Information

Sur une préparation individuelle (départ anticipé sur le site de compétition)

Il renseigne sur

2. son volume de travail
3. les types de tâches accomplies
4. les compétitions sur lesquelles il compte s'engager
5. les résultats des compétitions réalisées
6. tout problème éventuel (physique, technique, ...) jalonnant sa préparation.

En début et en cours de saison

Il rend compte de son planning annuel en termes de compétitions, de stages ou de sélections dans une autre fédération et facilite le lien entre ses entraîneurs et les cadres plus spécifiquement chargés de sa catégorie d'âge au sein de la FFSS.

Image

La FFSS se réserve le droit d'utiliser l'image de l'athlète à des fins de promotion fédérale.

Contrats

L'athlète a toute liberté pour négocier l'utilisation de son image par un agent extérieur. Il a, en outre, tout loisir de trouver ses propres partenaires et de négocier ses contrats.

Administratif

Il doit impérativement fournir à la Commission Sportive

- copie de son passeport en état de validité
- copie de sa carte d'identité
- copie de la carte Européenne d'assurance maladie
- copie de son permis de conduire (s'il le possède)
- la fiche de mensuration jointe complétée
- la copie des indications du carnet de santé mentionnant des traitements éventuels

Médical et Dopage

L'athlète respecte les obligations médicales liées à son statut de sportif de haut niveau qui lui sont notifiées en début ou en cours de saison.

Il informe la commission sportive des traitements médicaux éventuels qu'il serait amené à débiter, poursuivre ou interrompre.

Il assure avoir pris connaissance de la charte anti-dopage et promet de la respecter.

Communication

Toutes les requêtes et demandes de tous ordres sont formulées par écrit auprès de la Commission Sportive.

Le non respect de l'une des clauses figurant sur la Charte entraînera l'exclusion du Collectif France pour l'année en cours.



Annexe 2

2 – Convention individualisée de formation

Concernant : M

Né le :

Club :

Inscrit au Centre National d'Excellence Sportive à Montpellier pour la saison 2010-2011 en tant que membre du collectif : **Sénior France**.

Afin de favoriser la réalisation de ses objectifs sportifs d'accès vers le Haut-Niveau et, conjointement, de poursuivre normalement sa scolarité, M, la FFSS, le Centre national d'excellence sportive à Montpellier, le CREPS de Montpellier, le club de conviennent de coordonner leurs actions, chacun pour ce qui les concerne et dans le respect de leurs missions et obligations propres.

En particulier cette action concertée objet de la présente convention porte sur :

La définition et la mise en œuvre d'un projet individualisé de formation, précisé par des objectifs clairement identifiés et compatibles avec les objectifs sportifs à court et à moyen terme.

Le suivi de ce projet socio sportif est effectué de façon permanente et commune par la mise en place de bilans périodiques d'évaluation. En cas de difficulté, des solutions adaptées et des moyens pour y remédier pourront être mis en œuvre.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS :

1 – Le sauveteur, M..... s'engage :

- A participer aux stages de la FFSS sur convocation de la DTN, à participer aux stages du Centre national d'excellence sportive de Montpellier sur convocation du Responsable du Pôle.
- A faire preuve d'une totale assiduité aux entraînements programmés par le Responsable du Centre, aux compétitions nationales (Championnats de France et Rescue) ainsi qu'aux éventuelles sélections internationales « équipe de France ».
- A respecter les règlements intérieurs du CREPS de Montpellier, donc à respecter **par son comportement et son régime de vie**, les règles de fonctionnement de cette structure.
- A respecter le programme de travail sportif éventuel, pendant les congés scolaires.
- A continuer à évoluer dans son club pour une pratique compétitive correspondant aux objectifs du centre, sauf accord entre les parents, le club quitté, le club d'accueil et les instances dirigeantes de la FFSS.
- A intégrer dans la saison le collectif France sénior.

2 – Le Sauveteur, M..... s'engage :

- A respecter les périodes de formation, à faire preuve d'une assiduité totale à l'ensemble des cours de sa classe, aux contrôles pédagogiques ainsi qu'aux cours

de soutien, cours de rattrapage éventuels, tutorat et études dirigées prévus pour les élèves du Centre.

- A développer une attitude responsable vis-à-vis de son projet sportif, social et scolaire, en tenant informé les responsables sportifs et pédagogiques en cas d'éventuelles difficultés, et en acceptant les solutions de soutien et/ou d'orientation qui pourraient lui être proposées suite aux bilans périodiques.

3 - Le club s'engage :

- A tout mettre en œuvre (accompagnement et suivi technique, accès aux compétitions) pour que M..... réussisse sa vie d'élève et de sportif.

4 - La FFSS s'engage, avec l'aide du Ministère de la Jeunesse et des Sports, du CREPS de Montpellier.

- A prendre en charge pour partie les frais d'hébergement, de formation, de suivi, de soutien, de supplément alimentaire de ce sportif, soit environ 50 % des frais d'internat pour la saison 2009-2010.

5 - Le Centre pour ce qui le concerne :

- Fournira périodiquement les comptes rendus sur les bilans pédagogiques, et plus généralement toutes les informations sur le déroulement de son projet et de son comportement vis-à-vis des règles de fonctionnement de la structure.
- Proposera des réunions périodiques de concertation avec les entraîneurs des sauveteurs et les familles.
- Proposera, le cas échéant, les solutions d'orientation et les aménagements pédagogiques nécessaires à la réalisation des objectifs prévus ou à leur réexamen.

Une évaluation, en fin d'année scolaire, permettra d'apprécier la réussite du projet sportif et de formation, de déterminer les conditions dans lesquelles il s'est déroulé et définir les nouveaux objectifs à atteindre.

La présente convention entre le sauveteur, la FFSS et le Centre national d'excellence sportive de Montpellier, sera renouvelée annuellement.

Tout manquement aux termes de cette convention (absences scolaires ou sportives non justifiées, comportement irresponsable, manque d'investissement sportif au Pôle ou en club, manque de travail ou de résultats scolaires, redoublement, mauvais état d'esprit) pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du Pôle, la nullité des accords et la suppression de l'aide financière éventuelle.

Fait à :

Le :

Signatures :

Le sauveteur

Le Président du club

Le Responsable du Centre

Le DTN

Le Directeur du CREPS

ANNEXE 3

3 - Principes généraux des financements des formations des sportifs de haut niveau

3-1- Toute aide financière pour la formation professionnelle (initiale ou continue) d'un SHN fait l'objet d'une convention particulière mentionnant notamment la nature de la certification visée, le coût global de la formation, le montant de l'aide fédérale et les obligations du SHN (information sur les autres aides, justification des dépenses,...).

3-2- Les critères prioritairement retenus :

- le niveau sportif (liste HN et palmarès)
- le niveau d'études
- l'évolution vers l'insertion professionnelle à l'issue de la certification ;

3-3- Les aides attribuées sont validées par le DTN

3-4 - Sauf exception, l'aide financière de la FFSS ne peut atteindre la totalité du coût de la formation suivie, ceci afin d'inciter à la recherche d'aides complémentaires (effet de démultiplication) et à la recherche d'économie (implication du SHN) ;

3-5 - Le président du club et de la Ligue d'appartenance du SHN sont informés de l'aide octroyée par la FFSS afin de faciliter l'octroi d'aides complémentaires éventuelles et la bonne coordination des aides locales, régionales et nationales ;

3-6- L'aide de la FFSS privilégie l'insertion professionnelle dans les métiers du sport, particulièrement ceux qui mènent à l'encadrement du sauvetage

3-7 - Pour les autres filières de formation professionnelles, les demandes sont étudiées au cas par cas en respectant les principes énoncés ci-dessus.



ANNEXE 4

Licence professionnelle Animation, Gestion et Organisation des APS Aquatiques

Cette licence professionnelle est ouverte :

En formation initiale aux étudiant(e)s titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 et du DNSSA, préparant ou ayant déjà le BEESAN, justifiant d'une implication sportive et d'une expérience (professionnelle ou associative) dans l'animation et/ou la gestion en lien direct ou indirect avec le secteur APSAq.

En formation continue, aux salariés ou demandeurs d'emploi (MNS, BEESAN, BEES, BEASPT, BPJEPS et autres diplômes) attestant dans le secteur des APSAq d'expériences professionnelles et de certifications reconnues au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAP) ou de la Validation des Acquis Professionnels (VAP).



Dans le cadre des activités aquatiques, ce professionnel est compétent dans la conception, la construction, la réalisation et l'évaluation d'un projet de dimension sportive, de loisir et/ou de santé.

Il exerce les responsabilités liées à la gestion commerciale, administrative, financière, matérielle et humaine d'un équipement à vocation ludique, sportive ou de soin, situé en milieu artificiel (piscine) ou naturel (baignade, plan d'eau, littoral).

Il a une efficacité dans le conseil, la formation, l'entraînement, le développement de pôle d'animation en milieu aquatique, sous l'angle compétitif, du loisir, de l'entretien physique, de la réhabilitation des pratiquants.

Les emplois visés sont les suivants :

- Direction ou Adjoint de la Direction générale, technique ou commerciale de structures aquatiques de loisir, de sport, de santé, de remise en forme.
- Cadre de la fonction publique territoriale (avec une préparation spécifique aux concours)
- Formateur et formateur de formateur (PR JEPSAA - BEESAN - BEES Natation 2ème degré)
- Expert en droit et réglementation des piscines et baignades auprès de collectivités locales ou d'entreprises de vente ou de fabrication de matériels et structures aquatiques.

La licence professionnelle est un diplôme de niveau Bac+3. Son originalité réside dans un mode d'élaboration fondé sur la mise en place de partenariats étroits entre universités, autres établissements de formation, entreprises et branches professionnelles.

La licence professionnelle permet l'acquisition rapide de qualifications correspondant aux besoins de métiers d'un secteur professionnel clairement identifié.



Pour tout renseignement,
contacter :

Service des Admissions : 04 67 41 57 19
staps-admissions@univ-montp1.fr

M. Constantin GIGAN
Responsable pédagogique
04 67 41 57 39
06 61 47 22 68
constantin.gigan@univ-montp1.fr



Université Montpellier 1
UFR STAPS
Faculté des Sciences
du Sport et de
l'Education Physique

Licence Professionnelle

Animation, Gestion et Organisation
des Activités Physiques et Sportives
(Activités Physique et Sportives Aquatiques)

UFR STAPS
700, avenue du Pic Saint Loup
34090 Montpellier
France
Tel : 04 67 41 57 00

Site : <http://www.staps.univ-montp1.fr>

Licence professionnelle Animation, Gestion et Organisation des APS Aquatiques

Cette licence professionnelle est ouverte :

En formation initiale aux étudiant(e)s titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 et du DNSSA, préparant ou ayant déjà le BEESAN, justifiant d'une implication sportive et d'une expérience (professionnelle ou associative) dans l'animation et/ou la gestion en lien direct ou indirect avec le secteur APSAq.

En formation continue, aux salariés ou demandeurs d'emploi (MNS, BEESAN, BEES, BEASPT, BPJEPS et autres diplômes) attestant dans le secteur des APSAq d'expériences professionnelles et de certifications reconnues au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAP) ou de la Validation des Acquis Professionnels (VAP).



Dans le cadre des activités aquatiques, ce professionnel est compétent dans la conception, la construction, la réalisation et l'évaluation d'un projet de dimension sportive, de loisir et/ou de santé.

Il exerce les responsabilités liées à la gestion commerciale, administrative, financière, matérielle et humaine d'un équipement à vocation ludique, sportive ou de soin, situé en milieu artificiel (piscine) ou naturel (baignade, plan d'eau, littoral).

Il a une efficacité dans le conseil, la formation, l'entraînement, le développement de pôle d'animation en milieu aquatique, sous l'angle compétitif, du loisir, de l'entretien physique, de la réhabilitation des pratiquants.

Les emplois visés sont les suivants :

- Direction ou Adjoint de la Direction générale, technique ou commerciale de structures aquatiques de loisir, de sport, de santé, de remise en forme.
- Cadre de la fonction publique territoriale (avec une préparation spécifique aux concours)
- Formateur et formateur de formateur (PR JEPSAA - BEESAN - BEES Natation 2ème degré)
- Expert en droit et réglementation des piscines et baignades auprès de collectivités locales ou d'entreprises de vente ou de fabrication de matériels et structures aquatiques.

La licence professionnelle est un diplôme de niveau Bac+3. Son originalité réside dans un mode d'élaboration fondé sur la mise en place de partenariats étroits entre universités, autres établissements de formation, entreprises et branches professionnelles.

La licence professionnelle permet l'acquisition rapide de qualifications correspondant aux besoins de métiers d'un secteur professionnel clairement identifié.



Pour tout renseignement,
contacter :

Service des Admissions : 04 67 41 57 19
staps-admissions@univ-montp1.fr

M. Constantin GIGAN
Responsable pédagogique
04 67 41 57 39
06 61 47 22 68
constantin.gigan@univ-montp1.fr



Université Montpellier 1
UFR STAPS
Faculté des Sciences
du Sport et de
l'Education Physique

Licence Professionnelle

Animation, Gestion et Organisation
des Activités Physiques et Sportives
(Activités Physique et Sportives Aquatiques)

UFR STAPS
700, avenue du Pic Saint Loup
34090 Montpellier
France
Tel : 04 67 41 57 00

Site : <http://www.staps.univ-montp1.fr>